



Commune de La Tour

POINT DE COLLECTE ET RECYCLAGE **POUR LES MOBILES USAGES**

A DEPOSER :

A LA TOUR – LA POSTE

(du lundi au jeudi de 9h à 12h, le vendredi de 16 h à 19h)

A ROUSSILLON – MAIRIE ANNEXE

le jeudi de 14 h à 17 h

Merci de votre compréhension